

1

Evaluation du niveau de l'élève

- ☐ Résultats individuels aux évaluations nationales CM2 (fiches de restitution, schémas en « araignée »)
 - ☐ Français
 - ☐ Mathématiques
- ☐ Evaluations diagnostiques CE2 :
 - ☐ Livret en français
 - ☐ Livret en mathématiques
 - ☐ Fiche des résultats avec calculs des pourcentages de réussite

NB : Les livrets originaux doivent être transmis à la CDOEA.

2

Travaux significatifs des réussites et des difficultés de l'élève

- ☐ Premiers jets non corrigés en français :
 - ☐ Lecture et compréhension
 - ☐ Productions d'écrits
 - ☐ Etude de la langue
- ☐ Premiers jets non corrigés en mathématiques :
 - ☐ Numération
 - ☐ Résolution de problèmes
 - ☐ Espace et géométrie
- ☐ Premiers jets non corrigés dans d'autres disciplines

NB : Ne pas transmettre de cahier d'élève ou de documents reliés.

Les premiers jets non corrigés doivent être accompagnés de la consigne, des éléments de correction permettant aux membres de la CDO d'apprécier les réussites et les difficultés de l'élève, notamment le temps et les conditions d'exécution de la tâche (travail seul, accompagné, lecture orale des consignes...).

3

Parcours scolaire de l'élève

☐ Comptes-rendus des réunions d'équipe éducative ou de suivi de scolarisation :

- ☐ CM2
- ☐ CM1
- ☐ Antérieurs

☐ GEVA-Sco "1ère demande" ou "réexamen"

☐ Sollicitation du pôle ressource

☐ Sollicitation du PAS (ôle d'appui à la scolarité)

☐ Programmes et projets d'aide (n° LPI :)

- ☐ PPRE (avec bilan renseigné)
- ☐ Bilan Rased en cas de suivi
- ☐ Bilan APC
- ☐ Bilan stages de réussite
- ☐ Autres

NB : Ne pas hésiter à joindre tout document complémentaire pouvant éclairer la commission sur les aides apportées (exemple : bilan de prise en charge extérieure).